

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55.33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

CONSTRUCTION

GROS-ŒUVRE

CONDUCTEUR / CONDUCTRICE D'ENGINS DE CHANTIER

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la C.C.P.Q.

Le 05 juillet 2001

LE METIER

Champ d'activité

Le conducteur d'engins de chantier est un ouvrier qualifié exerçant son activité sur des chantiers de travaux d'infrastructures de bâtiments, de travaux publics ou tous autres chantiers avec différents matériels mécaniques appropriés à l'exception de la grue à tour et de la grue mobile.

Il est appelé à travailler seul sous la direction d'un patron sur un petit chantier ou, sur des chantiers importants, sous la direction d'un conducteur de travaux et en équipe avec d'autres conducteurs d'engins de natures diverses.

Il conduit un engin et exécute, dans les règles de l'art et en respectant les consignes de sécurité, des travaux déterminés avec les équipements adaptés. Il doit tirer de l'engin qui lui est confié le meilleur rendement possible au meilleur coût.

Il assure d'autre part les changements d'équipement, l'entretien fonctionnel et préventif de l'engin ainsi que celui des équipements dont il a la charge. Le conducteur d'engins de chantier, par ses connaissances, rend compte aux cadres de l'entreprise des difficultés de travail qu'il pourrait rencontrer.

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. VEILLER À LA SÉCURITÉ, À L'HYGIÈNE ET À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	1.1 Appliquer toutes les mesures de sécurité et d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé • Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail • Se comporter, en fonction des conditions climatiques, selon les règles médicales préconisées • Identifier les situations dangereuses potentielles
	1.2 Utiliser le matériel et l'équipement individuel adéquat	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les impositions vestimentaires propres à la fonction • Utiliser les moyens de protection individuels et collectifs spécifiques aux travaux à réaliser.
	1.3 Maintenir en état les locaux de chantier (vestiaires, sanitaires, lavabos)	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir les protections utiles des sources d'énergie (prévention des dégradations) • Respecter les conditions d'hygiène et de salubrité des locaux de chantier • Maintenir en bon état les zones d'accès des locaux.
	1.4 Adopter des positions de travail sécuritaires et fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes de base de l'ergonomie en vue d'améliorer les conditions physiologiques du travail.
	1.5 Veiller au respect de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler, trier et stocker les matériaux et les déchets dans le respect des législations en vigueur en matière de protection de l'environnement
	1.6 Veiller à la bonne manipulation des engins et à la sécurité lors de leurs déplacements.	<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler correctement les commandes de la machine.

		<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les limites de poids autorisées de l'engin • Lors des mouvements giratoires, ne pas mettre en péril les personnes, les installations aériennes et autres dans la zone d'évolution de la machine. • Respecter les règles de circulation en application sur et hors chantier.
	1.7 Appliquer les règles de signalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les signes et signaux • Implanter la signalisation adéquate suivant la catégorie de chantier • Baliser les zones à risque du chantier.
2. RECONNAÎTRE LE CHANTIER ET Y ORGANISER LE TRAVAIL.	2.1 Visiter et reconnaître le chantier	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la nature des sols • Identifier et s'adapter à l'environnement de travail • Repérer l'emplacement des conduites d'utilité publique (impétrants) • Participer à la planification du chantier concernant les activités à accomplir
	2.2 Organiser son travail sur chantier	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir l'engin de chantier approprié au travail • Déterminer les incertitudes ou problèmes concernant les tâches à effectuer et les signaler directement à son supérieur • Repérer les éléments d'un plan • Utiliser les instruments topographiques simples • Implanter la signalisation adéquate
3. AMENER LA MACHINE SUR PLACE	3.1 Charger, arrimer, décharger l'engin d'une remorque porte-engins	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les éléments mobiles de l'engin, les verrouiller ou les bloquer • Identifier les limites autorisées en matière de gabarits et de tonnage • Démarrer, conduire l'engin • Charger et manœuvrer avec prudence et précision • Interpréter les signes manuels • Arrimer l'engin
	3.2 Conduire l'engin sur une courte distance	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le code de la route

		<ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'itinéraire en fonction des caractéristiques de l'engin
	3.3 Stationner l'engin	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir un endroit de stationnement approprié (horizontal, stable, dépourvu d'obstacles) • Arrêter et placer l'engin, de manière à ce qu'il présente toutes les garanties de sécurité.
4. METTRE EN POSTE LA MACHINE	4.1 Adapter l'équipement de l'engin à la tâche (creuser, saisir, lever, pousser, charger)	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir l'équipement le plus approprié en fonction des limites de la machine
	4.2 Mettre en poste	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer l'ordre des opérations • Déterminer l'endroit le plus approprié au début des travaux. • Travailler dans le respect des plans et cahiers de charge
	4.3 Nettoyer le chantier	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des accès • Entretien des postes de travail
	4.4 Réaliser, en fin de journée, les opérations de fin de poste	<ul style="list-style-type: none"> • Garer l'engin dans un endroit approprié, sur sol stable et horizontal, en tenant compte des consignes de sécurité
	4.5 Sécuriser l'engin	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à l'écart l'engin de la circulation en fin de journée • Placer éventuellement des panneaux de signalisation
5 EXÉCUTER DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES AU CHANTIER	5.1 Tracer, implanter le ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer et respecter les données géométriques du chantier (piquets et autres repères)
	5.2 Réaliser les tâches préparatoires à l'exécution du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Exécuter les travaux conservatoires • Identifier les lieux de travail et de stockage • Dégazonner, défricher et éliminer les obstacles naturels • Prévenir la hiérarchie compétente de toute découverte anormale (câbles, ossements, obus,
6 EXÉCUTER DES TRAVAUX DE	6.1 Déblayer selon les indications topographiques	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le bon fonctionnement des instruments

TERRASSEMENT	(moyens auxiliaires)	<p>topographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en station les instruments topographiques • Définir l'ordre des tâches en fonction des exigences techniques liées aux tranchées • Creuser en se référant aux coordonnées visuelles • Localiser sur base des informations les obstacles présents dans la tranchée à déblayer, les dégager ; creuser la tranchée sans endommager les installations d'utilité publique (câbles, canalisations)
	6.2 Remblayer une fouille	<ul style="list-style-type: none"> • Répartir les matériaux en couches successives • Remplir une fouille existante jusqu'au niveau désiré
	6.3 Compacter une fouille	<ul style="list-style-type: none"> • Compacter par couches successives
7 METTRE SOUS PROFIL	7.1 Réaliser un talus	<ul style="list-style-type: none"> • Profiler un talus en déblai ou en remblai
	7.2 Remettre à profil un fossé	<ul style="list-style-type: none"> • Curer un fossé
	7.3 Nivelier	<ul style="list-style-type: none"> • Nivelier en déblai et en remblai
8 ASSURER LE TRANSPORT DES MATÉRIAUX SUR CHANTIER	8.1 Charger	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la capacité de chargement • Réduire le temps de chargement • Répartir la charge correctement
	8.2 Transporter	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les difficultés du terrain • Adapter sa vitesse en fonction des conditions de terrain • Déplacer les matériaux dans le respect des règles du chantier
	8.3 Déverser	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le lieu de déversement • Organiser la méthode de déchargement • Organiser l'aire de déchargement
9 LEVER ET POSER DES ÉLÉMENTS DE CANALISATION, DE BLINDAGE ET DE VOIRIE	9.1 Équiper et placer l'engin en fonction des travaux de levage	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'emplacement des matériaux à placer • Identifier la masse de matériaux à lever • Choisir les accessoires de levage

		<ul style="list-style-type: none"> Placer l'engin pour le levage
	9.2 Lever les éléments	<ul style="list-style-type: none"> Manœuvrer en tenant compte de la capacité de chargement et de la stabilité
	9.3 Poser les éléments	<ul style="list-style-type: none"> Placer les éléments à l'endroit prévu (tuyaux, bordures, filets d'eau, blindage, ...)
10. ENTRETENIR L'ENGIN PÉRIODIQUEMENT	10.1 Contrôler la machine avant le démarrage	<ul style="list-style-type: none"> Respecter le carnet d'instructions ou le schéma d'entretien
	10.2 Démarrer la machine	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer la procédure de démarrage
	10.3 Contrôler la machine après démarrage	<ul style="list-style-type: none"> Contrôler le fonctionnement normal de l'engin
	10.4 Procéder au petit entretien de fin de journée	<ul style="list-style-type: none"> Garer l'engin dans un endroit approprié, sur sol stable et horizontal Poser l'équipement au sol Rentrer les tiges de vérins dans les cylindres (si possible) Arrêter le moteur Supprimer les pressions hydrauliques dans les équipements Couper contact et robinet de batteries Effectuer l'apport de carburant Nettoyer et verrouiller la cabine
	10.4 Procéder aux petites réparations	<ul style="list-style-type: none"> Localiser les pannes mécaniques, électriques et hydrauliques Réparer de manière autonome les défaillances mécaniques, électriques et hydrauliques Remplacer de manière autonome les éléments mécaniques, électriques et hydrauliques défectueux
	10.5 Communiquer les défauts aux supérieurs	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer verbalement et par rapport
	10.6 Établir un rapport journalier	<ul style="list-style-type: none"> Remplir la fiche de travail
11 S'INTEGRER A LA VIE PROFESSIONNELLE.	11.1 Participer à la planification des tâches.	<ul style="list-style-type: none"> S'exprimer dans un langage technique approprié,

		<p>clair, précis, compréhensible, adapté aux interlocuteurs, en accord avec les usages et la pratique du métier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenir à jour le carnet de bord.
	11.2 Communiquer.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser judicieusement et correctement les moyens de communication
	11.3 Travailler de manière autonome	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer la méthode, l'ordre, le rythme et le degré de finition selon la tâche à effectuer. • Manipuler différentes machines.
	11.4 S'intégrer dans une équipe de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Traiter et transmettre spontanément les informations. • Accepter les contraintes inhérentes à la répartition des tâches. • Savoir écouter les autres. • Respecter les collègues et le travail des autres. • Faire preuve de diplomatie, d'empathie
	11.5 Assurer la qualité du travail et le développement de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le bon suivi des travaux entamés et respecter les délais souhaités • Avoir le souci du détail. • Être ponctuel, assidu et persévérant. • Développer la motivation • Suivre de manière permanente les évolutions techniques du métier. • S'adapter de manière permanente aux nouvelles technologies • Évaluer son travail en terme de qualité et de quantité en relation avec les objectifs fixés